

Ce fut en 1821, que M. Habeneck, alors directeur de l'Opéra, conçut la première idée de faire exécuter les symphonies de Beethoven aux concerts spirituels de la semaine sainte. Cette idée, qui nous semble aujourd'hui si simple et si naturelle, parut, à cette époque, si téméraire et si hardie qu'elle jeta le scandale, j'allais presque dire l'effroi, dans le monde musical. Personne ne connaissait encore les œuvres dont le directeur de notre première scène lyrique se proposait de faire l'essai; mais quelques musiciens avaient entendu deux ou trois compositions du maître allemand, et les préventions étaient si fortes chez les autres, que le nom seul de Beethoven était pour eux synonyme de folie, de dévergondage ou d'hérésie: c'en était assez pour qu'on se révoltât de toutes parts contre la proposition de M. Habeneck. Cependant celui-ci n'en continuait pas moins à étudier les partitions dont il rêvait l'exécution; il les admirait silencieusement, et cette admiration isolée était pour lui un tourment véritable; l'homme est trop faible pour porter à lui seul le poids d'un sentiment qui devrait être universel, et l'instinct de la sociabilité ne lui permet de jouir pleinement de ses propres impressions qu'alors qu'il peut les faire partager à ses semblables.

A ceux qui manifestaient autour de lui des opinions contraires à la sienne, si toutefois il peut y avoir opinions là où il n'y a pas eu examen, M. Habeneck se contentait de répondre tristement: *C'est cependant bien beau!* L'intelligent et habile chef n'ignorait pas que rien n'est difficile et périlleux comme de heurter de front des opinions formées d'avance et des préjugés d'autant plus tenaces qu'ils ont leur source dans l'amour-propre individuel et la paresse d'esprit. Il ne se rebuta pas, et c'est à ses efforts persévérants, à la noble et calme obstination qu'il déploya, que nous devons aujourd'hui une institution musicale que l'Europe nous envie, les progrès de la musique instrumentale qui rejailliront bientôt sur la musique dramatique, et l'intelligence des œuvres les plus sublimes qui aient jamais été entendues.

Quelques répétitions ayant eu lieu à l'Académie royale de Musique, on fut obligé d'y renoncer bientôt; et comment tenir contre le mauvais vouloir des exécutans, contre les longs éclats de rire qui partaient de tous les coins de l'orchestre à la fin de chaque morceau, et surtout contre le jugement de certains compositeurs en renom qui proclamaient partout que c'étaient là des œuvres absurdes, extravagantes, dignes des siècles de barbarie!

Néanmoins, grâce au zèle et à la persistance de M. Habeneck, on entendit aux concerts spirituels la deuxième symphonie en *ré* majeur, à laquelle on jugea nécessaire de faire de nombreuses coupures. On substitua à l'andante de cette œuvre le fameux andante en *la* mineur. On exécuta de plus l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*. Si la symphonie ne fut point goûtée, en revanche l'andante fut redemandé avec transport et l'oratorio parfaitement accueilli.

En 1825, M. Habeneck quitta la direction de l'Opéra et reprit, parmi les musiciens, le rang qui lui appartenait et qu'il n'aurait peut-être jamais dû abandonner.

Toujours préoccupé de son idée, il profita de la fête de Ste-Cécile pour réunir chez lui une trentaine de ses collègues, dans le but d'essayer de nouveau les symphonies de Beethoven dont les beautés, selon lui, étaient loin de se borner à l'andante en *la mineur*. Craignant de blesser dans ses convictions un homme de talent qu'ils aimaient et respectaient, les musiciens se rendirent avec empressement à l'invitation et exécutèrent, sous les ordres de leur chef, la symphonie en *la* et l'*héroïque* [*Eroica*]. Plus favorablement disposés dans un salon que dans une salle d'opéra où le travail, pour les musiciens, commence toujours par l'ennui, les exécutants trouvèrent que ces deux symphonies contenaient quelques morceaux *jolis*, et qu'étudiées convenablement et rendues par un orchestre plus imposant, elles pourraient, malgré un bon nombre d'*incohérences*, de *longueurs*, de *divagations*, produire encore quelque effet.

Fort de ce premier succès, M. Habeneck songea sérieusement à former une association. En conséquence, voici ce qui fut proposé: Un amateur riche, ami de M. Habeneck, se chargeait de la plus forte partie des dépenses; le reste des frais devait être supporté en commun par vingt-quatre musiciens à qui leur position de fortune permettait des sacrifices pécuniaires; quant aux autres exécutants, on leur offrait le titre de sociétaires à condition qu'ils feraient acte de bonne volonté en payant le tribut de leur talent. Tous les sociétaires auraient été chargés à chaque concert de répandre *gratis* des billets dans le monde musical, afin de populariser les symphonies de Beethoven, inconnues encore à Paris. Ce projet échoua par suite des réclamations qu'élevèrent ceux des exécutants à la bourse desquels l'appel n'avait pas été fait, et jusque vers le milieu de 1827, il ne fut donné suite à aucune tentative sérieuse d'organisation.

L'existence de l'Ecole royale de musique étant à chaque instant menacée par quelques députés qui voulaient à toute force en diminuer le budget sous prétexte que cette école ne produisait aucun talent marquant pour les théâtres, le directeur, M. Chérubini, justement alarmé, se rappela tout à coup les anciens *exercices du Conservatoire* créés dans le but de faire connaître les résultats de l'établissement et qui avaient joui d'une grande vogue. Il entra, à ce sujet, en pourparler avec M. Habeneck qui avait conduit jadis ces mêmes *exercices*. Celui-ci, rêvant toujours l'exécution des symphonies de Beethoven, reçut avec ardeur la communication de M. Chérubini, et, obtint l'autorisation de réorganiser les concerts du Conservatoire. M. de Larocheffoucauld [La Rochefoucauld] promit une somme de 2,000 fr. par an pour supporter les premiers frais. Il ne s'agissait plus que de s'entendre sur les moyens d'exécution, et, comme les ressources de l'école royale étaient insuffisantes pour former un orchestre nombreux, M. Chérubini et M. Habeneck résolurent de faire un appel à tous les artistes qui avaient étudié au Conservatoire et de les décider à s'adjoindre aux élèves déjà choisis.

M. Habeneck fit donc une liste des artistes dont le zèle et le talent lui étaient bien connus, et, dans une réunion générale, on leur communiqua le projet d'organiser des concerts sur le pied des anciens concerts appelés *Concerts français* ou *exercices du Conservatoire*. Les artistes convoqués accueillirent avec transport une proposition qui, en ouvrant un asile à la

belle musique d'ensemble, opposait une digue à ce torrent de romances, de nocturnes, d'airs variés, de caprices, de fantaisies, etc., etc., dont le débordement menaçait l'art tout entier. Tous donnèrent leur signature. Seulement, ce plan présentait une difficulté qui fut bientôt levée. Il était peu convenable que d'anciens élèves qui, avec les années, étaient devenus des professeurs distingués, fussent admis à titre d'auxiliaires auprès d'élèves dont ils avaient été les maîtres. Sur la proposition de M. Guillou, alors professeur de flûte // 2 // -te [flûte] à l'école royale, il fut décidé que la part que prendraient les élèves de l'école aux exercices de la société serait considérée comme un supplément d'études musicales; qu'à cette condition ils n'auraient aucun droit aux bénéfices. On arrêta, en même temps, que la société prendrait le titre de *Société des Concerts*; que le directeur de l'école royale en serait le président; que, pour être sociétaire, il faudrait avoir étudié au Conservatoire; que la société serait administrée par des commissaires nommés par elle et dont les fonctions seraient gratuites; que chaque sociétaire recevrait, toutes les fois qu'il serait appelé, un jeton de présence dont la valeur serait déterminée d'après la somme restant en caisse, tous frais payés; enfin, que le droit de présence du chef d'orchestre et des solos serait évalué au double.

On soumit ce projet de règlement à M. de Larochefoucauld [La Rochefoucauld], qui l'approuva. Les répétitions commencèrent; elles furent longues et nombreuses. Il fallut bien des efforts et bien des fatigues pour mettre en jeu une aussi vaste machine et lui imprimer un mouvement régulier. Enfin, au commencement de janvier 1828, les affiches annoncèrent le premier concert; on n'eut recours à aucun autre moyen de publicité. La symphonie *héroïque* [*Eroica*] (la 3^e) fut la première de Beethoven qui fut offerte à l'admiration du public. Elle fit sensation ainsi que les autres morceaux dont elle fut suivie. La différence des chiffres de la recette en est la meilleure preuve: le premier concert produisit 1,060 francs. La recette du second s'éleva au-dessus de 3,000. Dans ce second concert, on exécuta la symphonie en *ut mineur*; l'effet en fut foudroyant. Dès lors, la Société des Concerts conquit le rang suprême parmi les plus belles institutions musicales.

Cette première année fut féconde en heureux résultats pour la société: M. de Larochefoucauld [La Rochefoucauld], qui lui avait donné en quelque sorte son patronage, voyant que les concerts spirituels de la semaine sainte ne traînaient plus qu'une existence languissante et n'avaient aucun attrait pour le public, fit à la Société les offres les plus avantageuses pour l'engager à se faire entendre le vendredi-saint à l'Opéra, qui était alors dans ses attributions.

La Société fit preuve d'indépendance et de désintéressement en répondant par un refus qu'elle motiva de manière à ne blesser aucune convenance (1); M. de Larochefoucauld [La Rochefoucauld] ne s'en tint pas à cette première proposition; il désira consacrer la fondation des concerts

(1) Depuis quelques années, la Société donne elle-même le concert du vendredi-saint. Mais ce concert, intercalé dans la quinzaine, terme périodique de ses séances, est en dehors de l'abonnement.

par des médailles de première et de seconde classes, qui seraient distribuées parmi les sociétaires d'après les choix désignés par les membres du comité. Tout en reconnaissant les bonnes intentions du directeur des Beaux-Arts, la Société craignit d'adopter une mesure qui pouvait devenir une source de désunions et de susceptibilités; elle le pria de renoncer à son projet qui fut modifié de la manière la plus convenable, car M. Habeneck reçut une médaille en or sur laquelle étaient gravés ces mots: *Donné par le Roi pour les concerts de 1828*. L'idée était heureuse, car c'était récompenser toute la Société dans la personne de son chef.

Depuis son origine, la Société n'a cessé de donner des preuves de son désintéressement, en offrant le produit de divers concerts, tantôt à la souscription demandée par M. Debelleye, pour l'extinction de la mendicité; tantôt pour les blessés de juillet, sans distinction des deux partis; tantôt pour compléter les fonds nécessaires au paiement d'un trimestre de pensions dû aux professeurs du Conservatoire, etc., etc.

Au sortir de la Révolution de 1830, la *Société des Concerts* fut abandonnée à elle-même par la suppression du ministère de la Maison du roi. Mais, en 1831, le ministre de l'intérieur, dans les attributions duquel le Conservatoire était passé, tenta d'accaparer la Société sous son administration, et commença par lui imposer certaines conditions tout en lui retranchant les 2,000 francs que la maison du Roi lui avait alloués précédemment. Ce fut alors que la Société, forte de sa grande réputation, forte de ses droits, proclama hautement son indépendance complète en déclarant au ministre qu'elle repoussait ses conditions, et que s'il persistait dans ses prétentions, elle transporterait ses séances dans un autre local où la suivrait un public aussi empressé et plus nombreux qu'auparavant. Elle constata à l'instant cette indépendance, en révisant son règlement, en nommant pour son président M. Chérubini, non à cause de son titre de directeur du Conservatoire, mais à cause de l'éclat de son nom, et en faisant elle-même un nouvel article par lequel elle choisirait les élèves qu'il lui conviendrait de s'adjoindre, et se les attacherait au moyen d'une rétribution qui leur donnerait un titre à devenir un jour sociétaires.

Cela fait, sur la demande des commissaires de la Société, M. de Montalivet, alors intendant de la liste civile, lui accorda exclusivement la salle du mobilier de la couronne pendant toute la durée des concerts. Il est juste de dire aussi que M. de Montalivet fit valoir, dans un rapport, l'heureuse influence que la Société exerçait sur les progrès de l'art, et proposa de lui restituer la somme annuelle de 2 mille francs qui avait été retranchée. Ce rapport fut approuvé, et depuis quatre ans la Société n'a plus à lutter que contre les tracasseries toujours renaissantes du fermier du droit des indigens.

La gloire de la Société des Concerts est depuis long-temps consacrée. Mais celle Société a beaucoup à faire encore, c'est de se maintenir à ce rang élevé. Dans un prochain article, nous verrons par quels moyens elle nous semble devoir s'efforcer de parvenir à ce but.

LA QUOTIDIENNE, 11 février 1837, pp. 1-2.

Journal Title: LA QUOTIDIENNE
Journal Subtitle: None
Day of Week: samedi
Calendar Date: 11 FÉVRIER 1837
Printed Date Correct: Yes
Volume Number: 42
Pagination: 1 à 2
Title of Article: REVUE MUSICALE.
Subtitle of Article: DE L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ DES
CONCERTS, ET DE SON AVENIR. Premier
article.
Signature: J. D'ORTIGUE.
Pseudonym: None
Author: Joseph d'Ortigue
Layout: Front-page feuilleton
Cross-reference: *La Quotidienne*, 17 février 1837, pp. 1-2.